

Monsieur le Directeur Académique,

Alors que la crise sanitaire se développe dans le pays avec un renforcement des mesures de confinement, le comité technique départemental prévu pour mettre en place les suppressions de postes décidées par le ministère et par le rectorat dans le premier degré est convoqué, en téléconférence le 1er avril.

Comment, alors que les écoles et les établissements sont fermés pour les élèves et alors que la plupart des personnels sont confinés, les organisations syndicales pourraient-elles jouer leur rôle c'est-à-dire se déplacer dans les écoles, les établissements et les services, contacter les personnels, recueillir des dossiers et les défendre ? Comment des débats contradictoires pourraient-ils avoir lieu dans le cadre d'une audio-conférence ?

Surtout, votre projet est une succession de fermetures de classe. L'annonce des nombreuses fermetures que vous envisagez va obligatoirement avoir un impact négatif sur les enseignants, les familles, les communes à qui des efforts tout à fait exceptionnels sont actuellement demandés.

L'urgence et la priorité devraient être d'assurer la protection des personnels volontaires pour accueillir des enfants de soignants qui n'ont pas d'autres moyens de garde. L'absence des moyens les plus élémentaires pour protéger les travailleurs est un véritable scandale ! Les personnels sont mis en danger, et par contrecoup, les parents soignants, ce qui est incompréhensible.

Dans de telles conditions, le CTSD ne peut se tenir.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Directeur Académique, que, face à la situation exceptionnelle dans laquelle nous sommes tous placés :

- ✓ aucune fermeture de classe ou de poste ne soit prononcée et que toutes les classes nécessaires demandées par les collègues soient ouvertes.
- ✓ soient fournis en urgence aux enseignants volontaires pour accueillir des enfants de soignants des masques de protection, des gants, du gel hydro-alcoolique...
- ✓ les familles et les enseignants ne soient pas incités à se rendre dans les écoles pour échanger des documents pédagogiques, au mépris de toutes les règles de sécurité.

Les organisations syndicales FNEC FP-FO 22, ..., exigent le report du comité technique après la fin des mesures de confinement.

Dans l'attente de votre réponse soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre considération.